

Admin:

Arrive:

Depart:

CONTRAT DE LOCATION Pour les réservations direct



Veuillez vérifier le tarif et disponibilité sur notre site <http://www.gite-piquetalen.fr/schedule.fr.html>

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser le contrat de location ci-dessous ainsi que l'état descriptif (pages 3 et 4) du logement. Veuillez me renvoyer un exemplaire du contrat revêtu de votre accord et accompagné du règlement du montant des arrhes (chèque à l'ordre de NEUMANN, Anton ou par *PayPal. Pour les paiements PayPal, lisez le dernier paragraphe des Conditions Générales de Location.). Ensuite, nous vous enverrons une copie signée pour confirmer la réservation. En espérant avoir le plaisir de vous accueillir très prochainement, je vous adresse mes sincères salutations. NEUMANN, Anton

Entre le propriétaire

Et le locataire

NEUMANN, Anton Piquetalen, 645 route de Labastide, 81500 Ambres, France Tel: F 05 63 83 01 09 M 06 83 64 73 88 Email: info@gite-piquetalen.fr Web: www.gite-piquetalen.fr	Prénom: _____ Nom: _____ Adresse: _____ CP: _____ Ville: _____ Email: _____ Nbre d'adultes: _____ Nbre d'enfants: _____ Atteste être assuré auprès de: _____ pour un contrat d'habitation principale ayant le n° de police d'assurances: _____
---	--

Pour la location

Clévacances reg no: P841 Catégorie: Trois clés. Capacité: 4 personnes. Le Gîte de Piquetalen, 645 route de Labastide, 81500 Ambres, France	Surface habitable: 60 m ² 2 chambres. Un lit pour deux personnes et deux lits pour une personne. Pas de fumeurs. Autres détails: Voir l'état descriptif..
---	---

Le propriétaire, ou son mandataire responsable, loue:

Période de la Location:	arrivant	16:00	partant	10:00	
A	Montant Total	Le prix comprend toutes les charges (sauf le bois), les draps, linge de toilette, linge de maison, connection internet – payer en arrivant			
B	Dépôt de garantie *	50% du montant total (A) – payer en arrivant			
C	Un acompte de	25% du montant total (A)			
Payer en arrivant		A + B - C			

Cette caution vous sera restituée à votre départ ou 30 jours après votre départ, déduction faite des éventuelles détérioration ou du coût de remise en état des lieux.

Ménage (facultatif) en fin de séjour: €70.

Cette location prendra effet si:

Le contrat est daté et il est signé avec la mention "Lu et approuvé" par le locataire et le propriétaire.

Le locataire a payé le compte de 25% du montant total de (C)

Assurance Annulation: Clévacances vous conseille de souscrire l'assurance annulation. En cas d'annulation avant votre départ vous pourrez être remboursés de votre acompte.

Signature du propriétaire:	Signature du locataire: J'ai pris connaissance des conditions générales de location précisés au verso et la description du état descriptif (pages 3 et 4).
Fait le: _____ à _____	Fait le: _____ à _____

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Article 1. Objet : Ce contrat est réservé à l'usage exclusif des locations de vacances agréées Clévacances et seule la loi française est applicable au contrat.

Article 2. Dispositions Générales : Aucune modification (rature, surcharge, ...) ne sera acceptée dans la rédaction du contrat sans l'accord des deux parties.

Le propriétaire s'engage à ne divulguer à aucun tiers les informations de quelque nature que ce soit, sur quelque support que ce soit, que le locataire aura été amené à lui donner à l'occasion de l'exécution du présent contrat.

Ces dernières dispositions ne sont toutefois pas applicables s'agissant des demandes de renseignements qui seraient formulées par les administrations et/ou les Tribunaux.

Article 3. Conclusion du contrat et paiement : La réservation devient effective dès lors que le locataire a retourné au propriétaire un exemplaire du présent contrat accompagné du montant de l'acompte (maximum 25%) du séjour et aura reçu un exemplaire du présent contrat signé par le propriétaire. Le solde du loyer doit être versé le jour de l'arrivée après l'établissement d'un état des lieux contradictoire. Le locataire accepte que cet état des lieux puisse être effectué soit par le propriétaire, soit par un mandataire du propriétaire dûment habilité et muni d'un pouvoir écrit. Les charges non incluses dans le loyer doivent être acquittées en fin de séjour.

Article 4. Dépôt de garantie : Le locataire verse à son arrivée un dépôt de garantie en plus du solde du loyer (minimum: 30% ; maximum : 50% du montant du loyer). Il sera restitué dans un délai maximum d'1 mois à compter du départ du locataire, déduction faite, par le propriétaire, des montants à la charge du locataire aux fins de remise en état des lieux. Le montant de ces retenues devra être dûment justifié par le propriétaire sur la base de l'état des lieux de sortie, constat d'huissier, devis, factures...

Si le dépôt de garantie est insuffisant, le locataire s'engage à compléter la somme sur la base des justificatifs fournis par le propriétaire. Ce présent cautionnement ne pourra en aucun cas être considéré comme participation au paiement du loyer.

Article 5. Durée : Le locataire doit quitter les lieux à l'heure prévue par le contrat ou à une heure convenant au propriétaire, après état des lieux. Le locataire ne peut en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'expiration de la période de location initialement prévue par le contrat, sauf accord du propriétaire.

Article 6. Utilisation des lieux : Le propriétaire fournira le logement conforme à la description qu'il en a faite et le maintiendra en état de servir. Le locataire jouira de la location d'une manière paisible et en fera bon usage, conformément à la destination des lieux. Les locaux loués sont à usage d'habitation provisoire ou de vacances, excluant toute activité professionnelle de quelque nature que ce soit (maximum 3 mois).

A son départ, le locataire s'engage à rendre la location aussi propre qu'il l'aura trouvée à son arrivée. Toutes réparations quelle qu'en soit l'importance, rendues nécessaires par la négligence du locataire en cours de location, seront à sa charge.

La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, sauf accord préalable du propriétaire. La sous-location est interdite au preneur, même à titre gratuit, sous peine de résiliation de contrat ; le montant intégral du loyer restant acquis ou dû au propriétaire.

L'installation de tentes ou le stationnement de caravanes sur le terrain de la propriété louée est interdit, sauf accord préalable du propriétaire.

Le nombre de locataires ne peut être supérieur à la capacité d'accueil maximum indiquée sur le catalogue ou l'état descriptif. A titre exceptionnel et sous réserve de l'accord du propriétaire, il pourra être dérogé à cette règle. Dans ce cas, le propriétaire sera en droit de percevoir une majoration de prix qui devra être préalablement communiquée au locataire et consignée sur le contrat de location.

Article 7. Accueil d'animaux : Si le propriétaire accepte l'accueil d'animaux domestiques, le locataire doit lui préciser les animaux qui l'accompagnent. Le recto du contrat précise les conditions tarifaires d'accueil de ces animaux. Un règlement intérieur défini par le propriétaire peut préciser les modalités d'accueil de ces animaux.

Article 8. Etat des lieux et inventaire : L'état des lieux et

l'inventaire du mobilier et divers équipements sont faits en début et en fin de séjour par le propriétaire ou son mandataire et le locataire. En cas d'impossibilité de procéder à l'inventaire lors de l'arrivée, le locataire disposera de 72 heures pour vérifier l'inventaire affiché et signaler au propriétaire les anomalies constatées. Passé ce délai, les biens loués seront considérés comme exempts de dommages à l'entrée du locataire. Un état des lieux contradictoire de sortie doit obligatoirement être établi. Le locataire accepte que cet état des lieux puisse être effectué soit avec le propriétaire ou son mandataire. Si le propriétaire ou son mandataire constate des dégâts, il devra en informer le locataire sous huitaine.

Article 9. Conditions de résiliation :

Toute résiliation du présent contrat doit être adressée par courrier recommandé avec accusé de réception, la date de réception faisant foi.

a) Résiliation à l'initiative du locataire

En cas d'annulation par le locataire avant l'arrivée dans les lieux, l'acompte reste acquis au propriétaire, et le solde du montant du séjour est intégralement dû par le locataire.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat est annulé et le propriétaire peut disposer de sa location. L'acompte reste également acquis au propriétaire qui peut demander le paiement du solde de la location.

b) Résiliation à l'initiative du propriétaire

En cas d'annulation par le propriétaire, celui-ci reverse au locataire l'intégralité des sommes versées. Le locataire peut demander des dommages et intérêts ou des indemnités pour le préjudice moral et le préjudice financier subi.

c) En cas de résiliation en cours de contrat

Lorsque la résiliation du contrat par le propriétaire intervient pendant la durée de la location, elle doit être dûment justifiée (défaut de paiement du loyer, chèque sans provision émis par le locataire, détérioration avérée des lieux loués, plaintes du voisinage, ...). Cette résiliation, qui intervient par courrier recommandé avec accusé de réception, entraîne le départ du locataire dans les deux jours de la date de réception du courrier lui notifiant cette décision. Dans ce cas, quelle que soit la cause de la résiliation, l'intégralité du montant des loyers demeure acquise au propriétaire. Le propriétaire se réserve le droit de conserver le montant du dépôt de garantie dans les conditions précisées au paragraphe «dépôt de garantie».

Article 10. Interruption du séjour : En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, et si la responsabilité du propriétaire n'est pas mise en cause, il ne sera procédé à aucun remboursement, hormis le dépôt de garantie.

Article 11. Assurances : Le locataire est tenu d'assurer le local loué. Il doit vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension villégiature (location de vacances). Dans l'hypothèse contraire, il doit intervenir auprès de sa compagnie d'assurances et lui réclamer l'extension de la garantie ou bien souscrire un contrat particulier, au titre de clause "villégiature". Une attestation d'assurances lui sera réclamée à l'entrée dans les locaux.

Article 12. Litiges : Toute réclamation doit être adressée dans les meilleurs délais à l'Organisme Départemental agréé Clévacances, qui interviendra pour favoriser le règlement à l'amiable des litiges :
- si le contrat a été signé par le propriétaire et le locataire,
- si la réclamation est formulée dans les trois premiers jours après l'arrivée,
pour tout litige concernant l'état des lieux ou l'état descriptif,
- à l'issue du séjour pour toutes les autres contestations.

Pour tous les litiges qui naîtraient de l'exécution ou de l'interruption du présent contrat, seuls les Tribunaux du ressort du lieu de l'immeuble objet de la location sont compétents.

***Paypal Payments.** Si vous utilisez PayPal et choisissez «Payer pour des biens ou des services», PayPal nous facturera des frais et, pour cette raison, vous trouverez (sur notre site Web) que nous citons un tarif légèrement plus élevé. Si vous choisissez "Envoyer de l'argent à des amis ou à la famille" PayPal ne facture pas de frais et notre tarif habituel pour les réservations directes s'applique

ÉTAT DESCRIPTIF POUR 'LE GITE DE PIQUETALEN'

DESCRIPTION OF 'THE GITE DE PIQUETALEN'

En français et anglais
In English and in French

INFORMATIONS GÉNÉRALES/GENERAL INFORMATION	
N ^o d'agrément de la location: Clévacances registration number:	P841
Catégorie/Category:	3 clés/3 keys
Adresse de la location/Gite address:	645 route de Labastide, Piquetalen, 81500 Ambres, France
Année de la construction/Year of construction:	2007
Construction:	Recente/Recent
Type de bâtiment/Type of building:	Maison indépendante/Detached house
Type de logement/Type of accommodation:	T3/two bedrooms
Capacité d'accueil labellisée/Approved capacity	4 personnes/4 people
<ul style="list-style-type: none"> Poêle à bois/Woodburning fire Jardin privé non clôturé/Unfenced private garden - env/appr 300m² 	<ul style="list-style-type: none"> Terrasse/Terrace – env/appr 20m² Veranda – env/appr 20m² Parking privé/Private Parking

DESCRIPTION DE LA LOCATION/DESCRIPTION OF THE RENTAL PROPERTY	
Surface au sol totale de la location/Total floor area: 60m ²	Mobilier/Furniture: Contemporain/Contemporary
Surface habitable/Habitable area: 60 m ²	Cuisine et pièce de jour/Kitchen and Living Area: environs/approximately 31m ²
1 Salle de bains et 1 WC (WC est incorporé dans la salle de bains)/1 Bathroom and toilet (toilet is in the bathroom): environs/approximately 4m ²	Chambre 1/Main bedroom: environs/approximately 10m ²
Chambre 2/Second bedroom: environs/approximately 15m ²	Cuisine/Kitchen: Américain/Open plan
Lits/Beds: 1 x 140cm (double) 2 x 90 cm (singles) équipés d'oreillers, couettes et protège matelas provided with pillows, duvets and mattress protectors.	Chauffage/Heating: Chauffage central électriques avec radiateur dans chaque pièce + poêle à bois/Electric central heating with radiators in every room+ wood burning stove
Ventilation: VMC électrique/electric extractor system	Volets/Shutters

ÉQUIPEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> • batterie de cuisine complète/full set of utensils • Réfrigérateur avec congélateur/fridge freezer • table de cuisson vitrocéramique/ceramic hob • four électrique/electric oven • four micro-ondes/micro oven • 1 x lit-bébé/cot • Chaîne Hi-Fi/Hi-Fi equipment • Lave-linge/washing machine • Grille-Pain/Toaster • Salon de jardin/Garden furniture • Barbecue sur pied/standing barbecue 	<ul style="list-style-type: none"> • Vaiselle pour 6 personnes/crockery for 6 people • Hotte aspirante/Extractor hood • télévision couleur écran plan/flat screen colour television • lecteur de DVD/DVD player • Cafetière électrique/electric coffee maker • Robot/food processor • 1 x chaise-bébé/high chair • Lave-vaisselle/Dishwasher • Sèche-cheveux électrique/hair dryer • Aspirateur/Vacuum cleaner

SITUATION DE LA LOCATION/LOCATION OF THE RENTAL PROPERTY	
Dans un hameau/Hamlet	Exposition de chambre 1/Main bedroom faces: Nort-Est/North East
Exposition des pièces de jour/Living area faces: Nord-Ouest/North West	Exposition de chambre 2/Second bedroom faces: Sud-Est/South East
Ville la plus proche/Closest town: Lavour 3/4km Toulouse Blagnac Aéroport: 40km	Contient:Contains: <ul style="list-style-type: none"> • Gare SNCF/Railway Station • Autocars et Taxis/Buses and taxis • Epicerie/Grocery store • Supermarché/Supermarket • Hôpital/Hospital • Pharmacie/Chemist • Médecin/Doctor

LOISIRS/LEISURE ACTIVITIES	
• Piscine/Swimming Pool: 4 km	• Tennis: 4km
• Equitation/Horse Riding: 12km	• Canoë: 10 km
• Golf: 15km	• Jardins des Martel: 7km

MODALITÉS ET PRIX DE LOCATION/TARIF AND PAYMENT	
Nos tarifs, pour les réservations direct, sont publiés dans la brochure de Clévacances et sur notre site internet. Les prix comprennent toutes les charges. Les tarifs sont différents pour les sites tels que Abritel/HomeAway et TripAdvisor. L'annulation pour les réservations directes est couverte par l'article 9 du contrat de réservation. Nous vous recommandons d'envisager de souscrire une assurance (similaire à celle disponible auprès de Clévacances) pour couvrir l'acompte.	Our prices for direct reservations are shown in the Clévacances brochure and on our internet site. The price is all inclusive. Our prices are different on web sites such as Abritel/HomeAway and TripAdvisor. Cancellation for direct bookings is covered in article 9 of the booking contract. We recommend that you consider taking out an insurance (similar to that available from Clévacances) to cover the booking deposit.

**Ce document s'inscrit dans le cadre du contrat de location pour le Gîte de Piquetalen.
This document forms part of the rental contract for the Gite de Piquetalen**